

Paris, le 28 janvier 2022

La mesure qui aggrave la désertification en Médecine générale !

La maîtrise de stage en médecine générale est un levier essentiel pour lutter contre les déserts médicaux et favoriser l'installation de médecins généralistes dans tous les territoires.

A l'heure où un Français sur dix ne parvient pas à trouver un médecin traitant, la volonté de l'Agence nationale de développement professionnel continu (ANDPC) et du ministère de la santé de briser la formation à la maîtrise de stage est incompréhensible.

La présence de MSU et leur recrutement par la formation est la mesure la plus efficace pour lutter contre la désertification médicale et favorisent des installations pérennes de médecins généralistes. Durant la dernière décennie, les universitaires de la discipline se sont mobilisés pour former les jeunes médecins généralistes, en augmentant le nombre des MSU de 3.000 à plus de 12.000. Les besoins de formation des MSU déjà en poste et de ceux qui doivent être recrutés croissent avec l'augmentation des étudiants à former. Il est insupportable de voir ces efforts annihilés par un arrêté réglementaire publié en catimini entre Noël et le jour de l'an contre l'avis clairement exprimé des instances universitaires. Les mesures administratives appliquées aveuglement par l'ANDPC vont à l'encontre des intérêts de la population, des médecins et des étudiants qui sont maltraités pour des économies de bouts de chandelle.

En se réclamant de l'arrêté inique du 22 décembre 2021 relatif à la formation des MSU, l'ANDPC décide de manière brutale que les formations déjà programmées qui devaient se dérouler à partir de mars prochain seront annulées. Les 200 participants recrutés pour ces formations ne pourront donc pas accueillir au premier mai 2022 les étudiants en 2^e et 3^e cycle qu'ils devaient former.

Au-delà de cette décision immédiate, la formation des MSU est totalement remise en cause pour l'avenir avec l'arrêt total du financement spécifique pour la formation une fois le recrutement effectué.

Cette politique paradoxale contredit totalement les engagements du gouvernement et du Président de la République sur la maîtrise de stage et compromet gravement l'avenir.

Tous les maîtres de stage, enseignants de la discipline dénoncent cette mesure absurde et demandent le maintien du dispositif de leur formation.

Alors que nous sommes en pleine période électorale, le gouvernement va devoir expliquer le pourquoi de la mise en œuvre depuis fin décembre 2021 d'une politique anti-démographique pour les médecins généralistes, inédite depuis 20 ans.

Dr Philippe Serayet

Pour le bureau du SNEMG

Contact presse : Dr Philippe Serayet – 06 13 37 30 86 – president@snemg.fr